Décision 05-D-58 du 03 novembre 2005

relative à des pratiques relevées dans le secteur de l'eau potable en Ile-de-France

Posted on: 07 novembre 2005 | Secteur(s):

ENERGIE / ENVIRONNEMENT

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la St-Michel-sur-Orge, Union Fédérale des

Consommateurs-Que Choisir, Ministre de

l'Economie des Finances et de l'Industrie,

Conseil de la concurrence (auto-saisine)

Dispositif(s)

saisine

Pratique établie

Sanctions pécuniaires

Entreprise(s)

concernée(s) Lyonnaise des Eaux, Syndicat des Eaux d'Ile-

de-France

Lire

le texte intégral de la décision

le communiqué de presse